

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
11 - AUDE

ARRONDISSEMENT
LIMOUX

CANTON
QUILLAN

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice 7
• présents 5
• votants 7
• absents 2
• excusés
• exclus

De la commune de LA FAJOLLE

Séance du 05 juin 2026 à 15 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

M. SAN FRANCISCO MARC

Étaient présents :

Celine VENTURETTI, Marc VINUESA MONDRAGON,
Philippe PÉCQUEUX, Patrick MURATORIO

Étaient excusés :

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.
Madame CASTEL RIGAUD Jacqueline donne pouvoir à SAN
FRANCISCO Marc
Madame REIDT Lydie donne pour à VINUESA MONDRAGON Marc

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,

Mme PÉCQUEUX Philippe

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

La séance est ouverte à 15h30

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 29 avril 2026
- 2 – Désignation du délégué titulaire et des délégués suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026
- 3 – Frais de missions des élus
- 4 – DM : ouverture du compte 625 : Frais de mission
- 5 – Désignation du correspondant défense
- 6 – Questions diverses

1 – Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 29 avril 2026.

Il est fait lecture par le président du compte rendu du Conseil Municipal du 29 avril 2026.

Pour : 6 Contre : 0 Abs : 1

2 – Désignation du délégué titulaire et des délégués suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026

Le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs a fixé le renouvellement de la moitié des sénateurs au dimanche 27 septembre 2026 et donc l'élection des délégués des conseils municipaux (titulaires et suppléants) au 05 juin 2026.

Suite à l'élection et au procès-verbal dressé ce jour, sont élus :

Délégué titulaire : RANC SAN FRANCISCO

Délégués suppléants : ... PECQUEUX Philippe
... VINUESA MONDARON Marc
... SONTASTI Céline

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

3 – Frais de mission des élus

Monsieur le maire propose de procéder au remboursement des frais de mission ou de déplacement pour les élus qui ne perçoivent pas d'indemnité de fonction.

Les élus peuvent en effet se faire rembourser leurs frais de déplacement, de repas et de péage lorsqu'ils se déplacent pour l'exercice de leur mandat (article L2123-18 du CGCT).

Ce remboursement s'effectuera dans les conditions réglementaires et légales et sont susceptibles d'évoluer selon les textes et les tarifs en vigueur.

Ces déplacements concernent :

- Les réunions dans des instances où ils représentent la commune,

- Formations liées à l'exercice du mandat,
- Missions spécifiques accomplies avec un mandat spécial donné par le Conseil Municipal (ex : congrès, représentation officielle lointaine.)

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

4 - DM : ouverture du compte 625 : Déplacement et missions

Afin de procéder au remboursement des frais de missions des élus qui ne perçoivent pas d'indemnité de fonction, il faut ouvrir le compte 625 (déplacement et missions) qui n'était pas prévu lors du vote du budget.

Fonctionnement :

Compte 625 : + 2000 Euros

Compte 615221 (Entretien et réparation bâtiment public : - 2000 Euros

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

6 - Désignation correspondant Défense :

Monsieur le Maire explique au conseil que à la suite des élections, il y a lieu de désigner le correspondant défense.

Est désigné : Patrick DURANTO

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

9 - Questions diverses

D. DURANTO appelle sa demande concernant la transmission de tout document relatif au projet de Réserve Naturelle Nationale, et ce dans un souci de transparence.

La Séance est levée à 16h15 -